

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00131
Numéro SIREN : 428 859 920
Nom ou dénomination : A.P.O.R. B DE GASQUET (APPROCHE - POSTURO - RESPIRATOIRE)

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2021 sous le numéro de dépôt 100572

Aditec



Expertise-comptable, Audit et Conseil
12, rue Le Chatelier – 75017 Paris
Tél. : 01 82 73 24 40
www.Aditec.fr

SAS APOR B DE GASQUET

N° SIRET : 42885992000020

98 BD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020



Société par actions simplifiée d'Expertise comptable au capital de 200.000€
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Île de France
R.C.S. Paris 341 323 962 - TVA intracommunautaire FR 31 341 323 962

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Attestation ADITEC</i>	1
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
<i>Détail de l'Actif</i>	7
<i>Détail du Passif</i>	8
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	9
<i>Annexe des comptes annuels 31/12/2020</i>	12
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	13
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	14
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	15
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	16
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	17
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	18
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	19
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	20
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	21
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	22
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	23
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	24
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	25
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	26
<i>2058A - Déductions diverses</i>	27
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	28
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	29
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	30
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	31
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	32
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	33
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	34
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	35
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	36
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	37
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	38
<i>Taux réduit IS page 1</i>	39
<i>Taux réduit IS page 2 /1</i>	40
<i>Taux réduit IS page 3 /1</i>	41
<i>Taux réduit IS page 4 /1</i>	42
<i>Taux réduit IS page 5</i>	43
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	44
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	45
<i>Règles et méthodes comptables</i>	46
<i>Immobilisations</i>	48
<i>Annexe libre</i>	49
<i>Amortissements</i>	50
<i>Provisions</i>	51
<i>Créances et Dettes</i>	52
<i>Charges à payer</i>	53
<i>Variations des capitaux propres</i>	54
<i>Capital social</i>	55

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	56
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	57
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	58
<i>Filiales et participations 1</i>	59

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET** relatifs à l'exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 773 044 euros

Chiffre d'affaires : 1 533 207 euros

Résultat net comptable : 388 400 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 18/06/2021

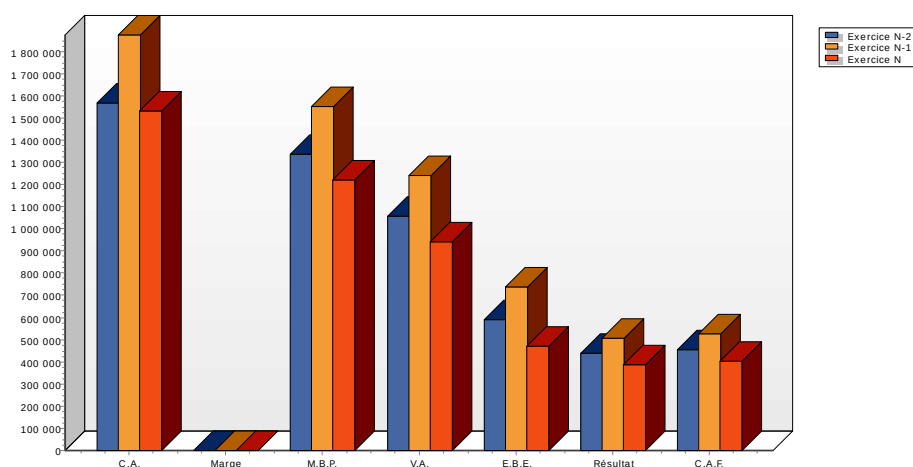
Cabinet ADITEC

Marc Chezot
Expert-comptable

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation N/N-1		31/12/2018
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	1 533 207	1 874 271	(341 064)	-18,20	1 568 414
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	1 220 326 79,59	1 551 042 82,75	(330 716)	-21,32	1 337 214 85,26
Valeur ajoutée % sur CA	942 802 61,49	1 240 298 66,17	(297 496)	-23,99	1 056 049 67,33
Excédent brut d'exploitation % sur CA	470 893 30,71	738 886 39,42	(267 993)	-36,27	591 622 37,72
Résultat net comptable % sur CA	388 400 25,33	504 969 26,94	(116 570)	-23,08	440 591 28,09
Capacité d'autofinancement	401 637	525 690	(124 053)	-23,60	453 197
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	172 052 40,40	(160 782) (30,88)	332 834	-207,0	(127 270) (29,21)
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	41,43 51,49	43,61 29,16			43,30 41,42



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	110 197	61 866	48 331	36 878
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	27 965	78 302	83 895
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	152		152	152
	TOTAL (II)	231 230	102 944	128 285	122 425
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	219 305	8 040	211 265	143 787
	Autres créances	170 299		170 299	34 750
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	69 022	762	68 260	68 556
	DISPONIBILITES	193 488		193 488	693 004
	Charges constatées d'avance	1 446		1 446	
	TOTAL (III)	653 560	8 802	644 758	940 097
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		884 790	111 746	773 044	1 062 523
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				152	152
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	154 399	199 430
	Résultat de l'exercice	388 400	504 969
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	551 183	712 784
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 862	2 381
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 464	101 358
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 954	76 796
	Dettes fiscales et sociales	53 729	157 196
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	36 851	12 009
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	221 860	349 739
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	773 044	1 062 523
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		388 399,56	504 969,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		161 396	248 381
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 533 207		1 533 207	1 874 271
	Montant net du chiffre d'affaires	1 533 207		1 533 207	1 874 271
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			10 619	
	Autres produits			639	1 692
	Total des produits d'exploitation (1)			1 544 465	1 875 963
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			590 405	633 972
	Impôts, taxes et versements assimilés			45 969	44 066
	Salaires et traitements			307 445	333 892
	Charges sociales du personnel			118 495	123 453
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 644	7 088
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				8 040
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7 437	2 083
	Total des charges d'exploitation (2)			1 077 395	1 152 595
RESULTAT D'EXPLOITATION				467 070	723 368

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		467 070	723 368
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	56 668	8 046
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	501	488
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	5	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		505	488
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 593	5 593
	Intérêts et charges assimilées (4)	296	981
	Différences négatives de change	356	13
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 245	6 587
RESULTAT FINANCIER		(5 740)	(6 100)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		517 998	725 314
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		129 598	220 345
TOTAL DES PRODUITS		1 601 638	1 884 497
TOTAL DES CHARGES		1 213 239	1 379 528
RESULTAT DE L'EXERCICE		388 400	504 969

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	128 285	16,59	122 425	11,52	5 860	4,79
Concessions brevets et droits similaires	1 500	0,19	1 500	0,14		
20500000 CONCESSION BREVETS LICENCES	14 614	1,89	14 614	1,38		
28050000 AMORT.CONCESS.BREVETS LIC.	(13 114)	-1,70	(13 114)	-1,23		
Autres immobilisations corporelles	48 331	6,25	36 878	3,47	11 453	31,06
21810000 INST.AGENC.DIVERS	91 852	11,88	74 980	7,06	16 872	22,50
21830000 MAT.BUREAU & INFORMAT	16 289	2,11	14 064	1,32	2 225	15,82
21840000 MOBILIER	2 055	0,27	2 055	0,19		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS	(46 600)	-6,03	(41 168)	-3,87	(5 431)	-13,19
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & IN	(13 211)	-1,71	(10 998)	-1,04	(2 213)	-20,12
28184000 AMORT. MOBILIER	(2 055)	-0,27	(2 055)	-0,19		
Autres participations	78 302	10,13	83 895	7,90	(5 593)	-6,67
26100000 USUFRUIT VAVIN	106 267	13,75	106 267	10,00		
29610000 PROV.DEPR.TITRES PAR	(27 965)	-3,62	(22 372)	-2,11	(5 593)	-25,00
Autres immobilisations financières	152	0,02	152	0,01		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEME	152	0,02	152	0,01		
TOTAL III - Actif Circulant NET	644 758	83,41	940 097	88,48	(295 339)	-31,42
Créances clients et comptes rattachés	211 265	27,33	143 787	13,53	67 479	46,93
041D Collectif clients débiteurs	209 275	27,07	141 118	13,28	68 157	48,30
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 040	1,04	8 040	0,76		
41810000 FAE	1 990	0,26	2 669	0,25	(679)	-25,43
49100000 PROV.DEP.COMPTES CLIENTS	(8 040)	-1,04	(8 040)	-0,76		
Autres créances	170 299	22,03	34 750	3,27	135 549	390,07
040D Collectif fournisseurs débiteurs	12 000	1,55	15 615	1,47	(3 615)	-23,15
42591010 NDF MARIE BOURGEON	250	0,03			250	
42598000 NDF LEMAISTRE			1 000	0,09	(1 000)	-100,00
42870100 ACTIVITE PARTIELLE A RECEVOIR	390	0,05			390	
43710000 ALLIANZ - MUTUELLE			769	0,07	(769)	-100,00
43711000 APICIL-PREVOYANCE			72	0,01	(72)	-100,00
43870000 IJSS A RECEVOIR	2 198	0,28	9 247	0,87	(7 049)	-76,23
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	90 747	11,74			90 747	
45100000 C/C VAVIN EXTENSION	64 714	8,37	8 046	0,76	56 668	704,30
Valeurs mobilières de placement	68 260	8,83	68 556	6,45	(296)	-0,43
50300000 VMP	64 023	8,28	64 319	6,05	(296)	-0,46
50310000 ACTIONS	4 999	0,65	4 999	0,47		
59080000 DOT. DEPRECIATION SICAV	(762)	-0,10	(762)	-0,07		
Disponibilités	193 488	25,03	693 004	65,22	(499 516)	-72,08
51210000 CREDIT AGRICOLE	72 484	9,38	292 501	27,53	(220 017)	-75,22
51212000 CREDIT AGRICOL EXCEDENT	121 004	15,65	400 503	37,69	(279 499)	-69,79
Charges constatées d'avance	1 446	0,19			1 446	
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	1 446	0,19			1 446	
TOTAL DUBILAN ACTIF	773 044	100,00	1 062 523	100,00	(289 479)	-27,24

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	551 183	71,30	712 784	67,08	(161 600)	-22,67
Capital Social ou individuel	7 622	0,99	7 622	0,72		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	7 622	0,99	7 622	0,72		
Réserve légale	762	0,10	762	0,07		
10610000 RESERVE LEGALE	762	0,10	762	0,07		
Report à nouveau	154 399	19,97	199 430	18,77	(45 031)	-22,58
11000000 REPORT A NOUVEAU (S.CREDITEUR)	154 399	19,97	199 430	18,77	(45 031)	-22,58
Résultat de l'exercice	388 400	50,24	504 969	47,53	(116 570)	-23,08
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	221 860	28,70	349 739	32,92	(127 879)	-36,56
Emprunts et dettes financières divers	2 862	0,37	2 381	0,22	482	20,23
45510000 C/C BERNADETTE DE GASQUET	1 612	0,21	94	0,01	1 518	N/S
45511000 C/C LAURE PISTRE	66	0,01			66	
45520000 C/C MARINE PISTRE	1 185	0,15	2 287	0,22	(1 102)	-48,19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 464	7,82	101 358	9,54	(40 894)	-40,35
41910000 CLIENTS ACPTES S/COM	60 464	7,82	101 358	9,54	(40 894)	-40,35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 954	8,79	76 796	7,23	(8 842)	-11,51
040C Collectif fournisseurs créditeurs	58 349	7,55	59 803	5,63	(1 454)	-2,43
40810000 FOURNIS.FACT.NON PAR	9 605	1,24	16 993	1,60	(7 388)	-43,48
Dettes fiscales et sociales	53 729	6,95	157 196	14,79	(103 467)	-65,82
42100000 SALAIRES	4 026	0,52			4 026	
42517000 NDF DUPRE HELENE			2 655	0,25	(2 655)	-100,00
42526000 NDF CHAMPVILLARD/BREVET CHRIST			425	0,04	(425)	-100,00
42591010 NDF MARIE BOURGEON			1 548	0,15	(1 548)	-100,00
42596000 NDF CATHERINE LEWKOWITCH			584	0,05	(584)	-100,00
42820000 CONGES A PAYER	7 622	0,99	7 714	0,73	(92)	-1,19
43110000 URSSAF	11 781	1,52	11 681	1,10	100	0,86
43700000 REUNICA	11 574	1,50	12 629	1,19	(1 055)	-8,35
43708000 DVPT PARITARISME	120	0,02			120	
43710000 ALLIANZ - MUTUELLE	2 804	0,36			2 804	
43711000 APICIL-PREVOYANCE	1 190	0,15			1 190	
43820000 ORG.SOC. CH CP	3 220	0,42	3 260	0,31	(40)	-1,24
43860000 TA - FCP	4 387	0,57	2 676	0,25	1 711	63,93
44210000 PAS-DSN	3 819	0,49	4 497	0,42	(678)	-15,08
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI			54 389	5,12	(54 389)	-100,00
44860000 ETAT AUTRES CH. A PA			6 456	0,61	(6 456)	-100,00
44861000 TAXE SUR LES SALAIRES	3 184	0,41			3 184	
45700000 DIVIDENDES A PAYER			48 682	4,58	(48 682)	-100,00
Autres dettes	36 851	4,77	12 009	1,13	24 842	206,87
041C Collectif clients créditeurs	1 990	0,26	2 669	0,25	(679)	-25,43
41980000 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	25 201	3,26			25 201	
46720000 PL DEVELOPPEMENT	9 660	1,25	9 340	0,88	320	3,43
TOTAL DUBILAN PASSIF	773 044	100,00	1 062 523	100,00	(289 479)	-27,24

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		1 544 465	100,73	1 875 963	100,09	(331 498)	-17,67
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		1 533 207	100,00	1 874 271	100,00	(341 064)	-18,20
Production vendue Services FRANCE		1 533 207	100,00	1 874 271	100,00	(341 064)	-18,20
70610000	PRESTATIONS	1 533 207	100,00	1 874 271	100,00	(341 064)	-18,20
Montant net du chiffre d'affaires		1 533 207	100,00	1 874 271	100,00	(341 064)	-18,20
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		10 619	0,69			10 619	
79100000	TRANSF.CHARGES D'EXP	10 619	0,69			10 619	
Autres produits d'exploitation		639	0,04	1 692	0,09	(1 054)	-62,25
75800000	PRODUITS DIV.GESTION	639	0,04	1 692	0,09	(1 054)	-62,25
Total des charges d'exploitation		1 077 395	70,27	1 152 595	61,50	(75 200)	-6,52
Autres achats et charges externes		590 405	38,51	633 972	33,83	(43 568)	-6,87
60400000	FORMATEURS	311 141	20,29	318 139	16,97	(6 998)	-2,20
60400100	AUTRES PRESTATAIRES	1 740	0,11	5 090	0,27	(3 350)	-65,82
60610000	EAU ELECTRICITE	8 611	0,56	6 481	0,35	2 130	32,87
60631000	PETIT EQUIPEMENT	4 954	0,32	9 794	0,52	(4 840)	-49,42
60640000	FOURNIT.ADMINISTRATI	106	0,01	16 560	0,88	(16 454)	-99,36
61310000	LOYER MMES	77 412	5,05	61 752	3,29	15 660	25,36
61311000	LOYER VAVIN	30 648	2,00	30 648	1,64		
61320000	LOCATIONS SALLE / TERRAIN	19 118	1,25	20 620	1,10	(1 502)	-7,29
61351000	LOCATIONS VOITURE	266	0,02			266	
61400000	CHARGES LOCATIVES	17 905	1,17	25 333	1,35	(7 427)	-29,32
61410000	CHARGES LOCATIVES VAVIN	2 448	0,16	3 308	0,18	(860)	-26,00
61560000	MAINTENANCE GESCOF	11 793	0,77	13 051	0,70	(1 258)	-9,64
61610000	PRIME ASSURANCE	2 023	0,13	2 489	0,13	(466)	-18,72
61810000	DOCUMENTATION GENERA	1 038	0,07	1 038	0,06		
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	42 407	2,77	17 952	0,96	24 455	136,23
62261000	HONORAIRES AVOCAT	1 651	0,11	11 336	0,60	(9 685)	-85,44
62270000	FRAIS ACTES & CONTEN	1 360	0,09	46		1 314	N/S
62310000	ANNONCES ET INSERTIO	4 242	0,28	1 420	0,08	2 822	198,74
62340000	CADEAUX A LA CLIENTE	33		566	0,03	(533)	-94,17
62360000	CATALOGUES ET IMPRIM	1 731	0,11	3 314	0,18	(1 583)	-47,78
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENT	10 312	0,67	25 995	1,39	(15 683)	-60,33
62513100	FRAIS NICOLAS CASAGRANDE	311	0,02			311	
62514100	FRAIS MORGANE DAUDIN	286	0,02			286	
62523000	FRAIS M. PHILIPPE DUVERGER	265	0,02			265	
62540200	FRAIS ELISE	189	0,01			189	
62560000	MISSIONS			6 428	0,34	(6 428)	-100,00
62560100	FRAIS BERNADETTE DE GASQUET	833	0,05	562	0,03	271	48,16
62560300	FRAIS CATHERINE LEWKOWITZ	618	0,04	1 897	0,10	(1 279)	-67,43
62560600	FRAIS BENET-MANDORLA			367	0,02	(367)	-100,00
62560800	FRAIS DESMARTIN	3 209	0,21	7 784	0,42	(4 575)	-58,77
62560900	FRAIS CHANTAL BRETHES			346	0,02	(346)	-100,00
62561000	FRAIS DESEQUELLES SARAH	1 501	0,10	1 451	0,08	50	3,47
62561300	FRAIS MARINE PISTRE	1 484	0,10	1 026	0,05	458	44,58
62561400	FRAIS DUPRE HELENE			1 896	0,10	(1 896)	-100,00
62561500	FRAIS LEMAISTRE ELEN	1 216	0,08	824	0,04	393	47,66
62561600	FRAIS CHAUVIERE	3 192	0,21	2 427	0,13	765	31,52
62562100	FRAIS BREVET CHRISTELLE	683	0,04	4 394	0,23	(3 711)	-84,46

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
62562700	FRAIS BREST DESNARTIN			231	0,01	(231)	-100,00
62562800	FRAIS SCOLIOSE			136	0,01	(136)	-100,00
62563000	FRAIS C BASTERRE	54		734	0,04	(680)	-92,62
62563100	FRAIS TROVARELLI	758	0,05			758	
62563200	FRAIS BOURGEON MARIE	951	0,06	718	0,04	234	32,53
62563500	FRAIS SARAH DESEQUELLES			628	0,03	(628)	-100,00
62563600	FRAIS LAILI SORAYA			569	0,03	(569)	-100,00
62570000	RECEPTIONS	4 351	0,28	9 897	0,53	(5 546)	-56,04
62574200	FRAIS ANNIE DBRET ON	1 068	0,07	542	0,03	526	96,98
62574300	FRAIS NAILI SORAYA			393	0,02	(393)	-100,00
62575000	FRAIS SOLENN DESIRE			197	0,01	(197)	-100,00
62577000	FRAIS MARIE BOURGEON			685	0,04	(685)	-100,00
62578000	FRAIS NDF BREVET CHRISTELLE			140	0,01	(140)	-100,00
62578100	FRAIS CHAUVIERE ANNONAY			342	0,02	(342)	-100,00
62579000	FRAIS MARIE BOURGEON			104	0,01	(104)	-100,00
62597800	FRAIS FABIENNE ROLAND	1 084	0,07	566	0,03	518	91,55
62597810	FRAIS NDF DELPHINE PICOT	1 002	0,07			1 002	
62610000	FRAIS POST AUX			128	0,01	(128)	-100,00
62620000	CORIOLIS	(641)	-0,04	509	0,03	(1 150)	-226,13
62630000	ORANGE MOBILE	4 364	0,28	4 225	0,23	139	3,29
62630100	FREE TELECOM	403	0,03	154	0,01	249	161,89
62640000	1&1 INTERNET	732	0,05	858	0,05	(126)	-14,68
62690000	HEBERGEMENT INTERNET	1 127	0,07	345	0,02	782	226,69
62780000	FRAIS BANCAIRES	9 939	0,65	5 769	0,31	4 171	72,30
62810000	SOFAC	485	0,03	1 770	0,09	(1 285)	-72,60
Impôts, taxes et versements assimilés		45 969	3,00	44 066	2,35	1 902	4,32
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	32 016	2,09	33 119	1,77	(1 103)	-3,33
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	2 045	0,13	252	0,01	1 793	711,44
63330000	PART.FORM.CONTINUE(O	2 090	0,14	2 424	0,13	(334)	-13,77
63511100	CFE	3 264	0,21	3 252	0,17	12	0,37
63511200	CVAE	1 281	0,08	2 726	0,15	(1 445)	-53,01
63512000	TAXES FONCIERES	2 713	0,18	1 065	0,06	1 648	154,74
63513000	TAXES SUR LES BUREAUX	1 241	0,08	1 228	0,07	13	1,06
63530000	IMPOTS INDIRECTS	1 318	0,09			1 318	
Salaires et traitements		307 445	20,05	333 892	17,81	(26 447)	-7,92
64111000	SALAIRES	306 601	20,00	322 953	17,23	(16 352)	-5,06
64120000	CONGES PAYES	(92)	-0,01	4 905	0,26	(4 997)	-101,88
64140000	INDEMNITES NON SOUMISES			5 133	0,27	(5 133)	-100,00
64140100	ACTIVITE PARTIELLE	2 409	0,16			2 409	
64141000	NAVIGO	902	0,06	902	0,05		
64190000	INDEMNITE D ACTIVITE PARTIELLE	(2 375)	-0,15			(2 375)	
Charges sociales du personnel		118 495	7,73	123 453	6,59	(4 958)	-4,02
64510000	URSSAF	83 040	5,42	86 578	4,62	(3 538)	-4,09
64520000	CHARGES S/ CP	(40)		1 957	0,10	(1 998)	-102,06
64530000	RETRAITE REUNICA	25 176	1,64	26 310	1,40	(1 134)	-4,31
64531000	PREVOYANCE-MUTUELLE	9 163	0,60	7 704	0,41	1 458	18,92
64580000	DVPT PARITARISME	120	0,01			120	
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 036	0,07	903	0,05	133	14,73
Dotation aux amortissements sur immobilisations		7 644	0,50	7 088	0,38	556	7,85
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPO	7 644	0,50	7 088	0,38	556	7,85
Dotations aux provisions sur actif circulant				8 040	0,43	(8 040)	-100,00
68174000	DOT.PROV.DEP.CREANCES			8 040	0,43	(8 040)	-100,00
Autres charges de gestion courante		7 437	0,49	2 083	0,11	5 354	257,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
65800000	CHARGES DIV.GEST.COU	7 437	0,49	2 083	0,11	5 354	257,00
Résultat d'exploitation		467 070	30,46	723 368	38,59	(256 298)	-35,43
Bénéfice attribué ou perte transférée		56 668	3,70	8 046	0,43	48 622	604,30
75500000	QUOTESPARTS DE RESULTAT/OP.COM	56 668	3,70	8 046	0,43	48 622	604,30
Total des produits financiers		505	0,03	488	0,03	18	3,63
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		501	0,03	488	0,03	13	2,66
76200000	PRODUITS DES AUTRES IMMO.FIN.	501	0,03	488	0,03	13	2,66
Différences positives de change		5				5	
76600000	GAINS DE CHANGE	5				5	
Total des charges financières		6 245	0,41	6 587	0,35	(342)	-5,19
Dotations financières aux amort. et provisions		5 593	0,36	5 593	0,30		
68662000	DOT.PROV.IMMO.FINANC	5 593	0,36	5 593	0,30		
Intérêts et charges assimilées		296	0,02	981	0,05	(685)	-69,78
66400000	PERTES/CREANCES LIEES PARTICIP	296	0,02	981	0,05	(685)	-69,78
Différences négatives de change		356	0,02	13		343	N/S
66600000	PERTES DE CHANGE	356	0,02	13		343	N/S
Résultat financier		(5 740)	-0,37	(6 100)	-0,33	360	5,90
Résultat courant avant impôts		517 998	33,79	725 314	38,70	(207 317)	-28,58
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices		129 598	8,45	220 345	11,76	(90 747)	-41,18
69500000	IMPOTS S/LES BENEFIC	129 598	8,45	220 345	11,76	(90 747)	-41,18
Résultat de l'exercice		388 400	25,33	504 969	26,94	(116 570)	-23,08

Annexe des comptes annuels 31/12/2020

Etat exprimé en euros

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2020. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2020 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a en effet dû fermer son établissement pendant deux mois, à partir du 16/03/2020.

Sur les incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

● Incidences non chiffrables

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (31/03/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes le 31/03/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE PARIS 14E MONT PARNASSE
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS APOR B DE GASQUET
98 BD DU MONT PARNASSE

Identification du destinataire

75014 PARIS

	321361	42885992000020
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Formation continue d'adultesSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 31 %		Bénéfice imposable au taux de 28 %	442 428	Bénéfice imposable au taux de 15 %	38 120	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
-------------------	------------------------------------	----------------------	------------------------------------	---------	------------------------------------	--------	--	----------------------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé Acd groupe

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : ADITEC 12 RUE LE CHATELIER 75017 PARIS 0182732441
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A PARIS..... le Signature et qualité du déclarant DE GASQUET BERNADETTE PRESIDENTE

SAS APOR B DE GASQUET
31122020

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SAS APOR B DE GASQUET
31122020

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 98 BDDU MONTPARNASSE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 8 8 5 9 9 2 0 0 0 0 2 0			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122020						
		N-1 31122019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 614	AG	13 114	1 500	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	110 197	AU	61 866	48 331	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	106 267	CV	27 965	78 302
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	152	BI		152
TO TAL (II)		BJ	231 230	BK	102 944	128 285	122 425	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	219 305	BY	8 040	211 265	143 787
		Autres créances (3)	BZ	170 299	CA		170 299	34 750
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	69 022	CE	762	68 260
Disponibilités	CF		193 488	CG		193 488	693 004	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 446	CI		1 446		
	TO TAL (III)	CJ	653 560	CK	8 802	644 758	940 097	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	884 790	1A	111 746	773 044	1 062 523	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	152	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	154 399	199 430
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	388 400	504 969
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	551 183	712 784
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 862	2 381
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 464	101 358
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 954	76 796
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 729	157 196
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	36 851	12 009
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	221 860	349 739
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	773 044	1 062 523
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	161 396
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	1 533 207	FH		FI	1 533 207	1 874 271			
		FJ	1 533 207	FK		FL	1 533 207	1 874 271			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 619				
	Autres produits (1) (11)					FQ	639	1 692			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 544 465	1 875 963			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	590 405	633 972			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 969	44 066			
	Salaires et traitements *					FY	307 445	333 892			
	Charges sociales (10)					FZ	118 495	123 453			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	7 644	7 088		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		8 040		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	7 437	2 083			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 077 395	1 152 595		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	467 070	723 368		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	56 668	8 046			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	501	488			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN	5				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	505	488			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	5 593	5 593			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	296	981			
	Différences négatives de change					GS	356	13			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	6 245	6 587			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 740)	(6 100)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	517 998	725 314			

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	129 598	220 345	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 601 638	1 884 497	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 213 239	1 379 528	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	388 400	504 969	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	10 619		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	14 614	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	74 980	KW		KX	16 872	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 119	LC		LD	2 225	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	91 100	LO		LP	19 097		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	106 267	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	152	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	106 419	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	212 133	ØH		ØJ	19 097	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	14 614	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	91 852	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 344	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	110 197	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	106 267	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	152	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	106 419	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	231 230	ØM		

Exercice N clos le : 31 12 2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affiliés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	13 114	PF		PG		PH	13 114		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	41 168	QE	5 431	QF		QG	46 600		
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	13 054	QM	2 213	QN		QO	15 266		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	54 222	QV	7 644	QW		QX	61 866		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	67 335	ØP	7 644	ØQ		ØR	74 979		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1			
TOTAL III		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	22 372	9V	5 593	9W		9X	27 965
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	8 040	6U		6V		6W	8 040
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	762	6Y		6Z		7A	762
	TOTAL III	7B	31 174	TY	5 593	TZ		UA	36 767
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	31 174	UB	5 593	UC		UD	36 767
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG	5 593	UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	152	UV	152	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	8 040		8 040				
	Autres créances clients			UX	211 265		211 265				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	640		640				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 198		2 198				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	90 747		90 747				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	64 714		64 714				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	12 000		12 000				
	Charges constatées d'avance			VS	1 446		1 446				
	TOTAUX			VT	391 203	VU	391 203	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 954		67 954						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 649		11 649						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 077		35 077						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 003		7 003						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 862		2 862						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	36 851		36 851						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	161 396	VZ	161 396						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	2 862	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122020		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 388 400		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		129 598		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		19 219				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	537 216	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *										WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										WZ			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										XA			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF				
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG				
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD						
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	56 668	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI	480 548		XJ	
déficit (II moins I)														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	480 548		XO	0

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2020

Libellé	Montant
QP VAVIN 2020 99,7%	17 978
Réintégrations diverses	1 241
Totalisation	19 219

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2020

Libellé	Montant
QP VAVIN 2019	56 668
Totalisation	56 668

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10 842	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	199 430	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	504 969			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	550 000						
						ZF							
	TOTAL I	ØF	704 399			TOTAL II	ZH	704 399					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	312 881		323 229					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	147 797		141 660					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	45 417		29 333					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	84 310		139 749					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	590 405		633 972					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 545		5 978					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	41 424		38 088					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	45 969		44 066					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *				ØB	309 253							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR	1			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
			(A)	{ B }		(C)	
				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET**Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	4	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 533 207	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	10 619	
TOTAL 1	OX	1 543 826	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	639	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	639	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	326 553	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	136 408	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	1 318	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	7 437	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	471 716	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 072 749
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 072 749
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 543 826	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/2

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique PISTRE Prénom(s) Laure

Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 10/11/1980 N° département 92 Commune CHATENAY MALABRY Pays FRANCE

Adresse : N° 39 Voie rue d'Assas

Code postal 75006 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique DE GASQUET Prénom(s) Bernadette

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 16/07/1946 N° département 66 Commune PERPIGNAN Pays FRANCE

Adresse : N° 228 Voie Boulevard Raspail

Code postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique PISTRE Prénom(s) MARINE

Nom marital PISTRE % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 01/10/1976 N° département 93 Commune LES LILAS Pays FRANCE

Adresse : N° 228 Voie Boulevard Raspail

Code postal 75014 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL

75014

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SCI Dénomination VAVIN EXTENSION

N° SIREN (si société établie en France) 813302213

% de détention

99,70

Adresse : N° 98 Voie BOULEVARD DU MONTPARNASSE

Code postal 75014

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2067
(2021)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET**du **01/01/2020**Adresse **98 BD DU MONT-PARNASSE****75014 PARIS**au **31/12/2020**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	DE GASQUET BERNADETTE		PRÉSIDENTE		228 BOULEVARD RASPAIL 75014 PARIS				
2	PISTRE MARINE		DIRECTRICE		120 BOULEVARD DU MONT-PARNA 75014 PARIS				
3	PISTRE LAURE		DIRECTRICE JURIDIQUE		39 RUE D'ASSAS 75006 PARIS				
4	SEDDA LAURA		CHARGÉE D'ACCUEIL		11 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94480 ALBON SUR SEINE				
5	LE BERRE DELPHINE		COORDINATRICE FORMAT		83 AVENUE ARISTIDE BRIAND 92120 MONTROUGE				
6									
7									
8									
9									
10									

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	63 081				63 081			63 081
2	59 625				59 625			59 625
3	59 838				59 838			59 838
4	26 409				26 409			26 409
5	36 300				36 300			36 300
6								
7								
8								
9								
10								
**	245 253				245 253			245 253

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	245 253	- de l'exercice ⑩	480 548
- de l'exercice précédent ⑩	263 766	- de l'exercice précédent ⑩	775 165
Nom et qualité du signataire DE GASQUET BERNADETTE PRÉSIDENTE		A PARIS Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE		
75014 PARIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	480 548
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	442 428

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTIPARNASSE		
75014 PARIS		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTIPARNASSE 75014 PARIS		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONT PARNASSE		
75014 PARIS		

[illegible]

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS		

Le soussigné

- Nom et prénom : DE GASQUET BERNADETTE
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : PARIS
Le :

Signature du déclarant



N° 2069-RCI-SD
(2021)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020 Au titre de l'année civile Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS APOR B DE GASQUET	N° Siren :428859920
Adresse	98 BD DU MONT PARNASSE	75014 PARIS

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☒

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

	Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2021

[illegible]

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **773 044** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 601 638** euros et un total **charges** de **1 213 239** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **388 400** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- Les articles l123-12 à l123-28 du code du commerce.

Etat exprimé en **euros**

--

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Les "Autres participations" sont l'usufruit de 997/1000 titres de la SCI VAVIN.

Ils sont amortis sur la durée de l'usufruit, soit 19 ans.

La valeur de l'usufruit des titres de la SCI VAVIN fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 114			13 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	41 168	5 431		46 600
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	13 054	2 213		15 266
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 222	7 644		61 866
TOTAL		67 335	7 644		74 979

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	22 372	5 593		27 965
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 040			8 040
	Autres	762			762
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 174	5 593		36 767
	TOTAL GENERAL	31 174	5 593		36 767

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	5 593		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	152	152	
	Clients douteux ou litigieux	8 040	8 040	
	Autres créances clients	211 265	211 265	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	640	640	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 198	2 198	
	Impôts sur les bénéfices	90 747	90 747	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	64 714	64 714	
	Débiteurs divers	12 000	12 000	
	Charges constatées d'avances	1 446	1 446	
	TOTAL DES CREANCES	391 203	391 203	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 954	67 954		
	Personnel et comptes rattachés	11 649	11 649		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 077	35 077		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 003	7 003		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 862	2 862		
	Autres dettes	36 851	36 851		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	161 396	161 396		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 862			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		53 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	9 605	9 605
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH CP</i> <i>TA - FCP</i> <i>TAXE SUR LES SALAIRES</i>	7 622 3 220 4 387 3 184	18 414
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>	25 201	25 201

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	199 430	(45 031)			154 399
Résultat de l'exercice	504 969	(504 969)		388 400	388 400
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	712 784	(550 000)		388 400	551 183

Date de l'assemblée générale 09/07/2020

Dividendes attribués 550 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 550 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 162 784

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 162 784

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (161 600)

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

31/12/2020

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 533 207
Production vendue Services <i>PRESTATIONS</i>	<i>1 533 207</i>	1 533 207
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 533 207
Chiffre d'affaires FRANCE <i>PRESTATIONS</i>	<i>1 533 207</i>	1 533 207

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

517 998

129 598

388 400

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

RESULTAT COMPTABLE**517 998**

129 598

388 400

(1) après retraitements fiscaux.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur 5 400 Filiales intégrées globalement 5 400 Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement			100,00	100,00				
Sous-total	5 400	5 400	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 400	5 400	100,00	100,00				

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI VAVIN EXTANSION

18 032

99,70

18 032

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

APOR B DE GASQUET
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 98 BD DU MONTPARNASSE, 75014 PARIS
428 859 920 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 388 399,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	388 399,56 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	154 398,91 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	542 798,47 euros
A titre de dividendes	400 000,00 euros
Soit 800,00 euros par action	
Le solde	142 798,47 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 142 798,47 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

Al

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2017 : 530 000,00 euros, soit 1 060,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 530 000,00 euros

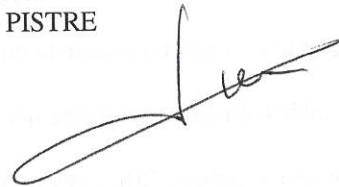
Exercice clos le 31.12.2018 : 273 680,00 euros, soit 547,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 273 680,00 euros

Exercice clos le 31.12.2019 : 550 000,00 euros, soit 1 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 550 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Marine PISTRE



APOR B DE GASQUET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2020

APOR B DE GASQUET
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 98 Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

RCS PARIS : 428 859 920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APOR B DE GASQUET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APOR B DE GASQUET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

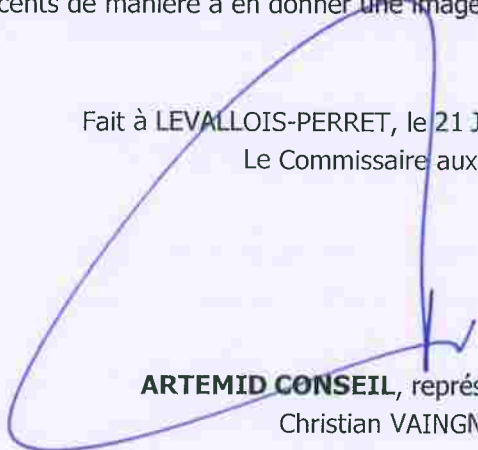
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification **des comptes** ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de **cet** audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies **significatives**, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime **suffisants** et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie **significative** provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie **significative** résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions **volontaires**, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des **procédures** d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'**efficacité** du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère **raisonnable** des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les **concernant** fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention **comptable** de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une **incertitude** significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre **en** cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les **éléments** collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des **circonstances** ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son **rapport** sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude **ou**, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une **certification** avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les **comptes** annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner **une image fidèle**.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, le 21 Juin 2021
Le Commissaire aux comptes



ARTEMID CONSEIL, représenté par
Christian VAINGNEDROYE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	110 197	61 866	48 331	36 878
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	27 965	78 302	83 895
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	152		152	152
	TOTAL (II)	231 230	102 944	128 285	122 425
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	219 305	8 040	211 265	143 787
	Autres créances	170 299		170 299	34 750
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	69 022	762	68 260	68 556
	DISPONIBILITES	193 488		193 488	693 004
	Charges constatées d'avance	1 446		1 446	
	TOTAL (III)	653 560	8 802	644 758	940 097
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		884 790	111 746	773 044	1 062 523

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

152

152

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	154 399	199 430
	Résultat de l'exercice	388 400	504 969
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	551 183	712 784
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 862	2 381
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 464	101 358
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 954	76 796
	Dettes fiscales et sociales	53 729	157 196
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	36 851	12 009
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	221 860	349 739
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	773 044	1 062 523
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		388 399,56	504 969,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		161 396	248 381
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 533 207		1 533 207	1 874 271
	Montant net du chiffre d'affaires	1 533 207		1 533 207	1 874 271
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			10 619	
	Autres produits			639	1 692
	Total des produits d'exploitation (1)			1 544 465	1 875 963
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			590 405	633 972
	Impôts, taxes et versements assimilés			45 969	44 066
	Salaires et traitements			307 445	333 892
	Charges sociales du personnel			118 495	123 453
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 644	7 088
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				8 040
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7 437	2 083
	Total des charges d'exploitation (2)			1 077 395	1 152 595
RESULTAT D'EXPLOITATION				467 070	723 368

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		467 070	723 368
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	56 668	8 046
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	501	488
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	5	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		505	488
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 593	5 593
	Intérêts et charges assimilées (4)	296	981
	Différences négatives de change	356	13
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 245	6 587
RESULTAT FINANCIER		(5 740)	(6 100)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		517 998	725 314
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		129 598	220 345
TOTAL DES PRODUITS		1 601 638	1 884 497
TOTAL DES CHARGES		1 213 239	1 379 528
RESULTAT DE L'EXERCICE		388 400	504 969
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 773 044 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 601 638 euros et un total **charges** de 1 213 239 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 388 400 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- Les articles 1123-12 à 1123-28 du code de commerce.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 614					14 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 614					14 614
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	74 980		16 872			91 852
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	16 119		2 225			18 344
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		91 100		19 097			110 197
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 267					106 267
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	152					152
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 419					106 419
TOTAL		212 133		19 097			231 230

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Les "Autres participations" sont l'usufruit de 997/1000 titres de la SCI VAVIN.

Ils sont amortis sur la durée de l'usufruit, soit 19 ans.

La valeur de l'usufruit des titres de la SCI VAVIN fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 114			13 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	41 168	5 431		46 600
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	13 054	2 213		15 266
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 222	7 644		61 866
TOTAL		67 335	7 644		74 979

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	22 372	5 593		27 965
	Sur stocks et en-cours	8 040			8 040
	Sur comptes clients	762			762
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 174	5 593		36 767
TOTAL GENERAL		31 174	5 593		36 767
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 593		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	152	152	
	Clients douteux ou litigieux	8 040	8 040	
	Autres créances clients	211 265	211 265	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	640	640	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 198	2 198	
	Impôts sur les bénéfices	90 747	90 747	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	64 714	64 714	
	Débiteurs divers	12 000	12 000	
	Charges constatées d'avances	1 446	1 446	
TOTAL DES CREANCES		391 203	391 203	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 954	67 954		
	Personnel et comptes rattachés	11 649	11 649		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 077	35 077		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 003	7 003		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 862	2 862		
	Autres dettes	36 851	36 851		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		161 396	161 396		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 862			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		53 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>9 605</i>	9 605
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH CP</i> <i>TA - FCP</i> <i>TAXE SUR LES SALAIRES</i>	<i>7 622</i> <i>3 220</i> <i>4 387</i> <i>3 184</i>	18 414
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>	<i>25 201</i>	25 201

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	199 430	(45 031)			154 399
Résultat de l'exercice	504 969	(504 969)		388 400	388 400
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	712 784	(550 000)		388 400	551 183

Date de l'assemblée générale 09/07/2020

Dividendes attribués 550 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 550 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 162 784

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 162 784

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (161 600)

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 533 207
Production vendue Services PRESTATIONS	1 533 207	1 533 207
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 533 207
Chiffre d'affaires FRANCE PRESTATIONS	1 533 207	1 533 207

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		517 998	129 598	388 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		517 998	129 598	388 400

(1) après retraitements fiscaux.

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 400	5 400	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 400	5 400	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 400	5 400	100,00	100,00				

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI VAVIN EXTANSION

18 032

99,70

18 032

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères